Avis du CHSCTA à l'initiative de la FNEC FP FO

Avis N°1

Le CHSCTA de l'Académie de Lyon, réuni en audioconférence le 16 avril 2020 exige, avant toute reprise de l'activité :

- des tests sérologiques pour organiser le dépistage systématique pour tous les personnels et les élèves, conformément à l'avis du CHSCT ministériel
- la désinfection des écoles, services et établissements scolaires
- des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques FFP2) en quantité suffisante.

Le CHSCTA considère que la reprise des cours ne doit pas avoir lieu au prix de la santé des personnels.

Adopté à l'unanimité

Avis N°2

Le CHSCTA de l'Académie de Lyon, réuni en audioconférence le 16 avril 2020 demande que toutes les suppressions de postes, toutes les fermetures de classes programmées dans notre académie pour la rentrée 2020, soient annulées et que des moyens supplémentaires soient attribués aux établissements des 1^{er} et 2^e degrés.

Avis non soumis au vote : Le SGA a estimé que cet avis ne relevait pas de l'ordre du jour du CHSCTA mais qu'il pourrait être examiné en CTA

Avis N°3

Le CHSCTA de l'Académie de Lyon, réuni en audioconférence le 16 avril 2020 demande que tout agent volontaire, amené à se rendre dans une école ou dans tout EPLE où il n'exerce pas habituellement, pour y accueillir des enfants de soignants, dispose systématiquement d'un ordre de mission.

Adopté à l'unanimité

Avis N°4

Le CHSCTA de l'Académie de Lyon, réuni en audioconférence le 16 avril 2020 demande que la présomption d'imputabilité au service et la reconnaissance de maladie professionnelle soient systématiques pour tout agent ayant contracté le Covid 19, alors qu'il exerçait ses fonctions dans la période correspondant à la période d'incubation, en présence d'élèves ou dans tout local ayant accueilli des élèves pendant la même période.

Adopté à l'unanimité moins une abstention (UNSA)